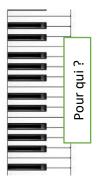






Liberté Égalité Fraternité



L'option Musique en lycée s'adresse à tous les élèves volontaires qui souhaitent approfondir les compétences musicales acquises au collège. Le niveau atteint à l'issue de la 3ème est suffisant. Il n'est pas nécessaire d'avoir la maitrise d'un instrument de musique, si tel est le cas, nous mobiliserons vos capacités pour les mettre au service des projets individuels et collectifs conduits dans le cadre de l'option.





Chanter, jouer, créer, écouter, commenter, échanger à partir d'œuvres diversifiées provenant de styles, d'époques différentes. Participer collectivement ou en petits groupes à des projets musicaux (groupes instrumentaux, vocaux)







Une salle dédiée avec du matériel à disposition, un volume horaire de 3 heures par semaine essentiellement axé sur les écoutes et la pratique.





En seconde les résultats obtenus sont intégrés au contrôle continu ; l'option suivie en $1^{\text{ère}}$ et terminale est affectée du coefficient 4 et vient s'ajouter à l'ensemble des matières choisies par l'élève



Evaluation







